



VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE- DESMAURES

RÈGLEMENT N° 2016-484

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2016-484 AU
MONTANT 1 030 000 \$ POUR LA RÉFECTION DE
PAVAGE DU 4E RANG OUEST, DU CHEMIN DU
ROY, DES RUES DE LA SABLIERE, DES ARTISANS,
DU FOIN ET DU LIN DE LA VILLE DE SAINT-
AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

ÉCHÉANCIER

AVIS DE MOTION :	FAIT LE 10 MAI 2016
DÉPÔT ET ADOPTION DU RÈGLEMENT :	FAIT LE 17 MAI 2016
DÉPÔT CERTIFICAT PROCÉDURE	
D'ENREGISTREMENT :	FAIT LE 7 JUIN 2016
EN VIGUEUR :	LE 3 AOÛT 2016



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

RÈGLEMENT N° 2016-484

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2016-484
AU MONTANT 1 030 000 \$ POUR LA
RÉFECTION DE PAVAGE DU 4E RANG
OUEST, DU CHEMIN DU ROY, DES RUES
DE LA SABLIERE, DES ARTISANS, DU
FOIN ET DU LIN DE LA VILLE DE SAINT-
AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures décrète ce qui suit :

1. La réfection de pavage du 4^e rang Ouest, du chemin du Roy, des rues de la Sablière, des Artisans, du Foin et du Lin et la réfection de section de pavage de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est décrétée et une dépense de 1 030 000 \$ est autorisée à ces fins.

Ces dépenses sont détaillées à l'annexe I de ce règlement.

2. Aux fins mentionnées à l'article 1, et pour pourvoir au paiement des frais contingents, le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 1 030 000 \$, afin de pourvoir au paiement de cette dépense, la Ville décrète un emprunt du même montant remboursable sur une période de 10 ans.

3. Une partie de l'emprunt, non supérieure à 5 % du montant de la dépense prévue à l'article 2, est destinée à renflouer le fonds général de la Ville de tout ou partie des sommes engagées avant l'entrée en vigueur du présent règlement, relativement à l'objet de celui-ci.

4. Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt.

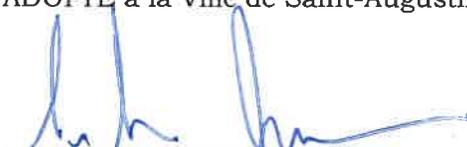
5. La Ville affecte à la réduction de l'emprunt décrété toute subvention ou contribution financière recevable pour le paiement d'une dépense visée à ce règlement.

6. Si le montant d'une appropriation dans ce règlement est plus élevé que la dépense faite en rapport avec cette appropriation, l'excédent peut être utilisé pour payer une autre dépense décrétée par ce règlement et dont l'appropriation est insuffisante.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

7. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, ce 17^e jour de mai 2016.


M. Sylvain Juneau, maire


Me Daniel Martineau, greffier

AVIS DE MOTION



2016-221

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2016-484 AU MONTANT DE 1 030 000 \$ POUR LA RÉFECTION DE PAVAGE DU 4^E RANG OUEST, DU CHEMIN DU ROY, DES RUES DE LA SABLIÈRE, DES ARTISANS, DU FOIN ET DU LIN DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un *Règlement d'emprunt n° 2016-484 au montant de 1 030 000 \$ pour la réfection de pavage du 4^e Rang Ouest, du chemin du Roy, des rues de la Sablière, des Artisans, du Foin et du lin de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.*

ANNEXE I

DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

LA RÉFECTION DE PAVAGE DU 4E RANG OUEST, DU CHEMIN DU ROY, DES RUES DE LA SABLIERE, DES ARTISANS, DU FOIN ET DU LIN DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

SECTION 1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Effectuer la réfection de pavage du 4e rang Ouest, du chemin du Roy, des rues de la Sablière, des Artisans, du Foin et du Lin et la réfection de section de pavage de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

1. La dépense mentionnée à l'article 2 du règlement est estimée à 1 030 000 \$ et se détaille comme suit :

RÉFECTION DES RUES 2016

Avril 2016

RUES CONCERNÉES	Longueur approx. Des travaux (m)	Coûts des travaux Incluent les taxes	Honoraires professionnels	Frais Intérêt	TOTAL
4e rang ouest	1200	289 270 \$	26 297 \$	12 524 \$	328 091 \$
Chemin du Roy (portion)	600	289 570 \$	26 325 \$	12 597 \$	328 492 \$
Rue du Foin	360	147 817 \$	19 498 \$	6 400 \$	167 654 \$
Rue du Lin	80	39 306 \$	9 028 \$	1 442 \$	37 776 \$
Rue des Artisans	65	33 485 \$	3 044 \$	1 450 \$	37 979 \$
Rue de la Sablière (portion)	80	26 070 \$	2 370 \$	1 129 \$	29 569 \$
Réfection de sections de pavage		88 116 \$	8 011 \$	3 815 \$	99 942 \$
TOTAL	2385	907 635 \$	82 512 \$	39 296 \$	1 029 443 \$

Note: Les montants Incluent les taxes nettes

Source: Département Travaux Publics



Nom du projet				Numero du projet	
ÉVALUATION BUDGÉTAIRE RÉFECTION DE VOIRIE 4e RANG OUEST (Section est de la voie ferrée - adjacente à Fossambault) 1200 m				Révision	
				Date	
				Avril 2016	
Item No	Description	Quantité	Unité	MONTANT TOTAL	
1.0	GÉNÉRALITÉS				
1.1	Organisation du chantier		global	<u>3 000.00 \$</u>	<u>3 000.00 \$</u>
				Sous-total 1.0	<u>3 000.00 \$</u>
2.0	VOIRIE				
2.1	Décohésionnement de la chaussée et préparation	7300	m ca.	<u>1.50 \$</u>	<u>10 950.00 \$</u>
2.2	Trait de scie	15	mètre	<u>10.00 \$</u>	<u>150.00 \$</u>
2.3	MG-20 pour fondation supérieure	1250	t.m.	<u>16.00 \$</u>	<u>20 000.00 \$</u>
2.4	Revêtement bitumineux - ESG-14 (196 kg/m ² - 80 mm)	1450	t.m.	<u>88.00 \$</u>	<u>127 600.00 \$</u>
2.5	Mise en forme des accotements avec MG-20	2400	mètre	<u>2.70 \$</u>	<u>6 480.00 \$</u>
				Sous-total 2.0	<u>165 180.00 \$</u>
3.0	DIVERS				
3.1	Réfection d'entrées charretières de gravier	70	t.m.	<u>40.00 \$</u>	<u>2 800.00 \$</u>
3.2	Marquage et prémarquage		global		<u>4 500.00 \$</u>
3.3	Remplacement de ponceaux et nettoyage des fossés		global		<u>75 000.00 \$</u>
				Sous-total 3.0	<u>82 300.00 \$</u>

Nom du projet				Numero du projet	
ÉVALUATION BUDGÉTAIRE					
RÉFECTION DE VOIRIE 4e RANG OUEST (Section est de la voie ferrée - adjacente à Fossambault) 1200 m				Révision	Date
					Avril 2016
Item No	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	MONTANT TOTAL
				SOUS-TOTAL 1	250 480.00 \$
				IMPRÉVUS (10%)	25 048.00 \$
				Honoraires professionnels (10%)	25 048.00 \$
				SOUS-TOTAL 2	300 576.00 \$
				TVQ - (50% de 9,975%)	14 991.23 \$
				Frais de financement (5%)	12 524.00 \$
				TOTAL	328 091.23 \$

Nom du projet				Numéro du projet	
ÉVALUATION BUDGÉTAIRE RÉFECTION DE VOIRIE ET DRAINAGE CHEMIN DU ROY Longueur approximative 600 m				Révision	
				Date	
				26 avril 2016	
Item No	Description	Quantité	Unité	MONTANT TOTAL	
1.0	GÉNÉRALITÉS				
1.1	Organisation du chantier		global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
1.2	Frais laboratoire		global		3 000.00 \$
				Sous-total 1.0	8 000.00 \$
2.0	VOIRIE				
2.1	Décrochéonement pavage	3500	m.ca	1.10 \$	3 850.00 \$
2.2	Préparation fondation supérieure	3500	m.ca	1.50 \$	5 250.00 \$
2.3	MG-20 pour fondation supérieure	1155	t.m.	18.00 \$	20 790.00 \$
2.4	Revêtement bitumineux - GB-20 (168 kg/m ² - 70 mm)	620	t.m.	85.00 \$	52 700.00 \$
2.5	Revêtement bitumineux - ESG-10 (96 kg/m ² - 40 mm)	370	t.m.	95.00 \$	35 150.00 \$
2.6	Rechargement d'accotement	1100	mètre	5.00 \$	5 500.00 \$
				Sous-total 2.0	123 240.00 \$
3.0	DMERS				
3.1	Excavation ponceau - transitions	5	unité	5 000.00 \$	25 000.00 \$
3.2	Drain de voirie	1000	mètre	40.00 \$	40 000.00 \$
3.3	Membrane	3500	m.ca	5.00 \$	17 500.00 \$
3.4	Regard-puisard	5	unité	2 500.00 \$	12 500.00 \$
3.5	Rigole	200	mètre	10.00 \$	2 000.00 \$
3.6	Réparation des arrières	500	m.ca	12.00 \$	6 000.00 \$
3.7	Réparation des entrées et autres		global		15 000.00 \$
3.8	Marquage et prémarquage		global		1 500.00 \$
				Sous-total 3.0	119 500.00 \$
				SOUS-TOTAL 1	250 740.00 \$
				IMPRÉVUS (10%)	25 074.00 \$
				Honoraires professionnels (10%)	25 074.00 \$

				SOUS-TOTAL 2	300 888.00 \$
				TVQ - (50% de 9,975%)	15 006.79 \$
				Frais de financement (5%)	12 537.00 \$
				TOTAL	328 431.79 \$

Nom du projet				Numéro du projet		
ÉVALUATION BUDGÉTAIRE						
PLANAGE PAVAGE RUE DE LA SABLIERE LONGUEUR DE LA RUE: 80 m				Révision		Date
						Avril 2016
Item No	Description	Quantité	Unité	MONTANT TOTAL		
1.0	GÉNÉRALITÉS					
1.1	Organisation du chantier		global		<u>1 000.00 \$</u>	
1.2	Frais laboratoire		global		<u>1 000.00 \$</u>	
				Sous-total 1.0	2 000.00 \$	
2.0	VOIRIE					
2.1	Enlèvement complet du pavage	700	m.ca.	<u>3.00 \$</u>	<u>2 100.00 \$</u>	
2.2	Préparation de la fondation supérieure	700	m.ca.	<u>1.75 \$</u>	<u>1 225.00 \$</u>	
2.3	Trait de scie	30	mètre	<u>5.00 \$</u>	<u>150.00 \$</u>	
2.4	MG-20 pour fondation supérieure	100	tonne	<u>16.00 \$</u>	<u>1 600.00 \$</u>	
2.5	Revêtement bitumineux - ESG-14 (0,192 kg/m ²)	140	t.m.	<u>95.00 \$</u>	<u>13 300.00 \$</u>	
2.6	Enlèvement du gazon sur pavage		global	<u>600.00 \$</u>	<u>600.00 \$</u>	
				Sous-total 2.0	18 975.00 \$	
3.0	DIVERS					
3.1	Tête de béton à remplacer		global		<u>500.00 \$</u>	
3.2	Accessoires de fonte		global		<u>500.00 \$</u>	
3.3	Engazonnement en plaques	50	m.ca	<u>12.00 \$</u>	<u>600.00 \$</u>	
3.4	Entrée de gravier	0	m.ca	<u>10.00 \$</u>	<u>0.00 \$</u>	
				Sous-total 3.0	1 600.00 \$	

Nom du projet				Numéro du projet		
ÉVALUATION BUDGÉTAIRE PLANAGE PAVAGE RUE DE LA SABLIERE LONGUEUR DE LA RUE: 80 m				Révision		Date
						Avril 2016
				Item No	Description	Quantité
				SOUS-TOTAL 1	22 575.00 \$	
				IMPRÉVUS (10%)	2 257.50 \$	
				Honoraires professionnels (10%)	2 257.50 \$	
				SOUS-TOTAL 2	27 090.00 \$	
				TVQ - (50% de 9.975%)	1 351.11 \$	
				Frais de financement (5%)	1 128.75 \$	
				TOTAL	29 569.86 \$	

Nom du projet				Numéro du projet	
EVALUATION BUDGÉTAIRE RÉFECTION DE VOIRIE Rue des Artisans 65 m x 10 m				Révision	
				Date	
				7 mars 2016	
Item No	Description	Quantité	Unité	MONTANT TOTAL	
1.0	GÉNÉRALITÉS				
1.1	Organisation du chantier		global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
1.2	Frais laboratoire		global		1 000.00 \$
				Sous-total 1.0	3 500.00 \$
2.0	VOIRIE				
2.1	Décrochéissement de la chaussée	650	m.ca.	3.00 \$	1 950.00 \$
2.2	Préparation	650	m.ca.	2.00 \$	1 300.00 \$
2.2	Trait de scie	20	mètre	5.00 \$	100.00 \$
2.3	MG-20 pour fondation supérieure	220	t.m.	16.00 \$	3 520.00 \$
2.4	Revêtement bitumineux - GB-20 (192 kg/m ² - 80 mm)	135	t.m.	85.00 \$	11 475.00 \$
2.5	Revêtement bitumineux - ESG-10 (96 kg/m ² - 40 mm)	70	t.m.	95.00 \$	6 650.00 \$
				Sous-total 2.0	24 995.00 \$
3.0	DIVERS				
3.2	Marquage et prémarquage		global		500.00 \$
				Sous-total 3.0	500.00 \$
				SOUS-TOTAL 1	28 995.00 \$
				IMPRÉVUS (10%)	2 899.50 \$
				Honoraires professionnels (10%)	2 899.50 \$
				SOUS-TOTAL 2	34 794.00 \$
				TVO - (50% de 9,975%)	1 735.35 \$
				Frais de financement (5%)	1 449.75 \$
				TOTAL	37 979.10 \$

Nom du projet				Numéro du projet			
ÉVALUATION BUDGÉTAIRE							
PLANAGE PAVAGE RUE DU FOIN - De Mais à Lin LONGUEUR DE LA RUE: 362 m				Révision		Date	
						7 mars 2016	
Item No	Description	Quantité	Unité	MONTANT TOTAL			
1.0	GÉNÉRALITÉS						
1.1	Organisation du chantier		global		2 000.00 \$		
1.3	Frais laboratoire		global		3 000.00 \$		
				Sous-total 1.0	5 000.00 \$		
2.0	VOIRIE						
2.1	Enlèvement complet du pavage	3620	m.ca.	3.00 \$	10 860.00 \$		
2.2	Préparation de la fondation supérieure	3620	m.ca.	1.75 \$	6 335.00 \$		
2.3	Trait de scie	30	mètre	5.00 \$	150.00 \$		
2.4	MG-20 pour fondation supérieure	1200	tonne	16.00 \$	19 200.00 \$		
2.5	Revêtement bitumineux - ESG-14 (0,192 kg/m ²)	750	t.m.	95.00 \$	71 250.00 \$		
2.8	Remplacement bordure	100	mètre	80.00 \$	8 000.00 \$		
				Sous-total 2.0	115 795.00 \$		
3.0	DIVERS						
3.1	Tête de béton à remplacer		global		1 500.00 \$		
3.2	Accessoires de fonte		global		1 500.00 \$		
3.3	Engazonnement en plaques	100	m.ca	12.00 \$	1 200.00 \$		
3.4	Pavage des entrées (120 kg/m.ca)	50	m.ca	50.00 \$	2 500.00 \$		
3.5	Entrée de gravier	50	m.ca	10.00 \$	500.00 \$		
				Sous-total 3.0	7 200.00 \$		

Nom du projet				Numéro du projet	
ÉVALUATION BUDGÉTAIRE PLANAGE PAVAGE RUE DU FOIN - De Mais à Lin LONGUEUR DE LA RUE: 362 m					
				Révision	Date
					7 mars 2016
Item No	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	MONTANT TOTAL
				SOUS-TOTAL 1	127 995.00 \$
				IMPRÉVUS (10%)	12 799.50 \$
				Honoraires professionnels (10%)	12 799.50 \$
				SOUS-TOTAL 2	153 594.00 \$
				TVO - (50% de 9,975%)	7 660.50 \$
				Frais de financement (5%)	6 399.75 \$
				TOTAL	167 654.25 \$

Nom du projet				Numéro du projet			
ÉVALUATION BUDGÉTAIRE							
PLANAGE PAVAGE RUE DU LIN - FOIN À OSEILLE LONGUEUR DE LA RUE: 80 m				Révision		Date	
						7 mars 2016	
Item No	Description	Quantité	Unité	MONTANT TOTAL			
1.0	GÉNÉRALITÉS						
1.1	Organisation du chantier		global		<u>1 000.00 \$</u>		
1.3	Frais laboratoire		global		<u>1 000.00 \$</u>		
				Sous-total 1.0	<u>2 000.00 \$</u>		
2.0	VOIRIE						
2.1	Enlèvement complet du pavage	800	m.ca.	<u>3.00 \$</u>	<u>2 400.00 \$</u>		
2.2	Préparation de la fondation supérieure	800	m.ca.	<u>1.75 \$</u>	<u>1 400.00 \$</u>		
2.3	Trait de scie	20	mètre	<u>5.00 \$</u>	<u>100.00 \$</u>		
2.4	MG-20 pour fondation supérieure	270	tonne	<u>16.00 \$</u>	<u>4 320.00 \$</u>		
2.5	Revêtement bitumineux - ESG-14 (0,192 kg/m ²)	160	t.m.	<u>95.00 \$</u>	<u>15 200.00 \$</u>		
2.8	Remplacement bordure	20	mètre	<u>80.00 \$</u>	<u>1 600.00 \$</u>		
				Sous-total 2.0	<u>25 020.00 \$</u>		
3.0	DIVERS						
3.1	Tête de béton à remplacer		global		<u>500.00 \$</u>		
3.2	Accessoires de fonte		global		<u>200.00 \$</u>		
3.3	Engazonnement en plaques	10	m.ca	<u>12.00 \$</u>	<u>120.00 \$</u>		
3.4	Pavage des entrées (120 kg/m.ca)	20	m.ca	<u>50.00 \$</u>	<u>1 000.00 \$</u>		
3.5	Entrée de gravier	0	m.ca	<u>10.00 \$</u>	<u>0.00 \$</u>		
				Sous-total 3.0	<u>1 820.00 \$</u>		

Règlement d'emprunt n° 2016-484 au montant 1 030 000 \$ pour la réfection de pavage du 4e rang Ouest, du chemin du Roy, des rues de la Sablière, des Artisans, du Foin et du Lin de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Nom du projet				Numéro du projet			
ÉVALUATION BUDGÉTAIRE							
PLANAGE PAVAGE RUE DU LIN - FOIN À OSEILLE LONGUEUR DE LA RUE: 80 m				Révision		Date	
						7 mars 2016	
Item No	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	MONTANT TOTAL		
				SOUS-TOTAL 1	28 840.00 \$		
				IMPRÉVUS (10%)	2 884.00 \$		
				Honoraires professionnels (10%)	2 884.00 \$		
				SOUS-TOTAL 2	34 608.00 \$		
				TVQ - (50% de 9.975%)	1 726.07 \$		
				Frais de financement (5%)	1 442.00 \$		
				TOTAL	37 776.07 \$		

Règlement d'emprunt n° 2016-484 au montant 1 030 000 \$ pour la réfection de pavage du 4e rang Ouest, du chemin du Roy, des rues de la Sablière, des Artisans, du Foin et du Lin de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Nom du projet				Numéro du projet	
EVALUATION BUDGÉTAIRE					
RÉFECTION DE SECTIONS DE PAVAGE POUR NIDS DE POULE ET AUTRE BRIS					
				Révision	Date
					26 avril 2016
Item No	Description	Quantité	Unité	MONTANT TOTAL	
1.0	GÉNÉRALITÉS				
1.1	Organisation de chantier, signalisation et protection des ouvrages existants		global	<u>5 000.00 \$</u>	<u>5 000.00 \$</u>
1.2	Frais laboratoire		global		<u>5 000.00 \$</u>
				Sous-total 1.0	10 000.00 \$
2.0	VOIRIE				
2.1	Trait de scie	900	mètre	<u>5.00 \$</u>	<u>4 500.00 \$</u>
2.2	Enlèvement pavage		global	<u>10 500.00 \$</u>	<u>0.00 \$</u>
2.3	Préparation fondation supérieure	1500	m.ca	<u>8.00 \$</u>	<u>12 000.00 \$</u>
2.4	Revêtement bitumineux - ESG-14 (168 kg/m ² - 70 mm)	240	t.m.	<u>120.00 \$</u>	<u>28 800.00 \$</u>
2.5	Revêtement bitumineux - ESG-10 (96 kg/m ² - 40 mm)	150	t.m.	<u>140.00 \$</u>	<u>21 000.00 \$</u>
				Sous-total 2.0	66 300.00 \$
				SOUS-TOTAL 1	76 300.00 \$
				IMPRÉVUS (10%)	7 630.00 \$
				Honoraires professionnels (10%)	7 630.00 \$
				SOUS-TOTAL 2	91 560.00 \$
				TVO - (50% de 9,975%)	4 566.56 \$
				Frais de financement (5%)	3 815.00 \$
				TOTAL	99 941.56 \$

Règlement d'emprunt n° 2016-484 au montant 1 030 000 \$ pour la réfection de pavage du 4e rang Ouest, du chemin du Roy, des rues de la Sablière, des Artisans, du Foin et du Lin de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

